



Règlement
By-law

4897

Modification au règlement 4879 portant changement de noms de l'avenue Colbert, de l'avenue Ontario et de Ontario Place.

A la séance du conseil de la ville de Montréal, tenue le 16 juin 1975,

le conseil décrète:

1. — Le titre du règlement 4879 est remplacé par le suivant:

"Changement de noms d'une partie de l'avenue Colbert, de l'avenue Ontario, du square Vallières, de la rue du square Vallières et de la rue Boyce."

2. — L'article 1 du règlement 4879 est remplacé par le suivant:

"1. — A compter du 1er juillet 1975, le nom de la voie en forme de "U" située à l'ouest de l'avenue Colbert, au sud du boulevard Gouin, formée des lots 14-60, 14-66 et 14-67, et connue présentement sous le nom de avenue Colbert, est remplacé par celui de place Colbert."

3. — L'article 2 du règlement 4879 est remplacé par le suivant:

"2. — A compter du 1er juillet 1975, le nom de voie nord-sud s'étendant au nord de la rue Sherbrooke, entre les rues Redpath et de la Montagne, connue présente-

Amendment to By-law 4879 changing the name of Colbert Avenue, Ontario Avenue and Ontario Place.

At the meeting of the Council of the City of Montreal held on June 16, 1975,

Council ordained:

1. — The title of By-law 4879 is replaced by the following:

"Changing of the name of a section of Colbert Avenue, of Ontario Avenue, Vallières Square, Vallière Square Street and Boyce Street."

2. — Article 1 of By-law 4879 is replaced by the following:

"1. — Beginning July 1, 1975, the name of the "U" — shaped street located west of Colbert Avenue, south of Gouin Boulevard, made up of lots 14-60, 14-66 and 14-67, and now known under the name of Colbert Avenue, is changed to that of Colbert Place."

3. — Article 2 of By-law 4879 is replaced by the following:

"2. — Beginning July 1, 1975, the name of the north-south street extending north of Sherbrooke Street, between Redpath and Mountain Streets, now known

ment sous le nom de l'avenue Ontario, est remplacé par celui de l'avenue du Musée."

4. — L'article 3 du règlement 4879 est abrogé et remplacé par le suivant:

"3. — A compter du 1er septembre 1975, le nom du square Vallières, formé d'une partie du lot 379, situé au sud de la rue Marie-Anne, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique, est remplacé par celui de parc du Portugal."

5. — L'article 4 du règlement 4879 est abrogé et remplacé par le suivant:

"4. — A compter du 1er septembre 1975, le nom de la voie est-ouest, s'étendant au sud du parc du Portugal proposé, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique, connue présentement sous le nom de rue square Vallières, est remplacé par celui de rue Vallières."

6. — Le règlement 4879 est en outre modifié par l'adjonction de l'article suivant:

"6. — A compter du 1er septembre 1975, le nom de la voie s'étendant vers l'est, à partir de l'avenue Bourbonnière jusqu'à l'avenue Gauthier, et dont une infime partie se prolonge dans Montréal-Est jusqu'à l'avenue George V, connue présentement sous le nom de rue Boyce, est remplacé par celui de l'avenue Pierre-de-Coubertin."

under the name of Ontario Avenue, is changed to that of Avenue du Musée."

4. — Article 3 of By-law 4879 is repealed and replaced by the following:

"3. — Beginning September 1, 1975, the name of Vallières Square, made up of part of lot 379, located south of Marie-Anne Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Dominique Street, is changed to that of Portugal Park."

5. — Article 4 of By-law 4879 is repealed and replaced by the following:

"4. — Beginning September 1, 1975, the name of the east-west street extending south of the proposed Portugal Park, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Dominique Street, now known under the name of Vallières Square, is changed to that of Vallières Street."

6. — By-law 4879 is further amended by adding the following article:

"6. — Beginning September 1, 1975, the name of the street which extends towards the east from Bourbonnière Avenue up to Gauthier Avenue, of which a very small section extends in Montreal East up to George V Avenue, now known under the name of Boyce Street, is changed to that of Pierre-de-Coubertin Avenue."

LE MAIRE,

LE GREFFIER DE LA VILLE,

POUR LA VILLE

16 JUIN 1975 MONTREAL

MONTREAL